

# Le mécénat : c'est QUOI ?

Une entreprise peut réaliser des dons auprès d'organismes à but non lucratif, cela s'appelle du mécénat d'entreprise. Ces dons donnent accès à une réduction d'impôt.

## Quels DONNS sont possibles ?

Votre don peut prendre la forme d'un **APPORT FINANCIER** mais aussi d'un **SOUTIEN EN NATURE** (remise de matériel) ou en **COMPÉTENCES** (mise à disposition de bénévoles).

Pour un don de 1 000 €



Réduction fiscale de 600 €



Soit un coût réel de 400 €



60% de réduction



#deveneznotremécéne



Contact avec le comité d'organisation : [challengesruap2023@sdis87.fr](mailto:challengesruap2023@sdis87.fr)

**Challenge SR SUAP - LIMOGES 2023**